

Dépenses envisagées

Certaines **dépenses de fonctionnement** correspondent aux engagements de la nouvelle équipe municipale, telles que :

- L'augmentation de 20% de l'enveloppe consacrée aux subventions courantes aux associations et l'inscription d'une ligne de subventions exceptionnelles de 15000 euros.
- La mise en réserve d'une somme de 240000 euros pour dépenses imprévues. Cette ligne comprend notamment le déficit d'exploitation que pourrait engendrer l'ouverture de la piscine de l'ASPTT cet été.
- Les études sur le Contrat Local de Sécurité qui sont inscrites au budget pour un montant de 25000 euros.

D'autres, par contre, sont subies :

- L'augmentation de la redevance service incendie (+17000 euros de budget à budget).
- La demande du trésorier d'enregistrer 75000 euros de non valeurs. Nous avons décidé de le faire sur deux exercices. (33000 euros en 2008)
- La hausse des frais de personnel de 117000 euros de budget à budget et de 191000 euros de réel à budget. Ce chiffre élaboré par les services a été repris tel qu'il nous a été communiqué mais pourra être réajusté si nécessaire.

A ce stade il est important de souligner le maintien, malgré tout, d'un haut niveau prévisionnel d'autofinancement.

En ce qui concerne les **dépenses d'investissement**, des études seront lancées sans tarder pour :

- Le plan de circulation (25000 euros),
- Un diagnostic de l'état de nos bâtiments (40000 euros),
- L'établissement du bilan énergétique (24000 euros).

Parmi les investissements nouveaux notons :

- L'achat de l'espace tennis du Bois d'Auteuil (650000 euros),
- Des travaux de voirie (760000 euros),
- La structure multi-accueil (300000 euros),
- Divers travaux d'urgence dans les quartiers, en concertation avec les habitants (250000 euros),
- L'entretien des bâtiments scolaires (200000 euros),
- L'aménagement du parking du collège (105000 euros),
- L'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments publics et aux zones de commerce (50000 euros),
- La signalétique et des aménagements de sécurité (100000 euros),
- Du mobilier urbain et divers travaux d'embellissement (30000 euros).

Nous devons également assurer la réalisation de travaux déjà programmés :

- Extension groupe scolaire des merles (375000 euros) sur 2008. L'opération sera étalée sur les années 2008 et 2009.
- Autres projets liés au second avenant du contrat régional (680000 euros). Les 1100000 euros restant étant eux aussi étalés sur 2008 et 2009